

PROCES VERBAL

De la réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux
du 10 juin 2015

Monsieur POMMET ouvre la séance en demandant à chaque personne de se présenter et rappelle l'ordre du jour de cette réunion :

Membres représentants du SIRR :

Etaient présents : Monsieur POMMET, Président de la CCSPL et
Vice-président du SIRR
Monsieur LHEMERY, Président du SIRR

Excusés/absents : Monsieur FOCKEDEV, Délégué titulaire SIRR/Mairie de
Rambouillet
Monsieur LEYMARIE, Vice-président du SIRR
Monsieur SALIGNAT, Vice-président du SIRR

Membres représentants d'associations :

Excusés/absents : Monsieur THIBAudeau, Association des Pêcheurs
Association AFOC
Monsieur RICHARD, UFC QUE CHOISIR
Monsieur CALVET, ORGECO

Autre membre excusé/absent : Chambre d'Agriculture Ile de France

Membre administratif :

Etait présente : Madame THEODORE, Ingénieur au SIRR

ORDRE DU JOUR :

- Rapport d'activités 2014.
- Station d'épuration :
 - . Performances en termes d'épuration et d'environnement.
 - . Rapport 2014 sur le prix et la qualité du service public du traitement des eaux usées.

Monsieur le Président informe les membres que les points de l'ordre du jour vont être abordés par le support d'un diaporama, préparé par Madame THEODORE, ingénieur au SIRR.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE TRAITEMENT DES EAUX USEES (Exercice 2014)

➤ FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

- Changement de Présidence du syndicat

Suite aux élections municipales de mars 2014, Monsieur LHEMERY a été élu Président du SIRR le 23 mai 2014.

- Non-conformité de 42.3% des rejets dans le milieu naturel qui ont entraîné des alertes des services de l'état et des demandes de mise en conformité de la station.

Sur l'ensemble des bilans réalisés sur la station en 2014, 42.3% des rejets en sortie de traitement n'étaient pas conformes aux normes de rejets fixées par l'arrêté de janvier 1994. La direction départementale des territoires s'est inquiétée de la récurrence de ces dépassements dans un courrier datant du 18 septembre 2014 et ont demandé une refonte du système d'assainissement.

- 100 % des boues évacuées selon les filières conformes de compostage ou de biogaz en 2014

Suite à la fermeture de la compostière en novembre 2012, les boues de la station sont évacuées et valorisées en compostage et en méthanisation (biogaz) par la société SEDE Environnement.

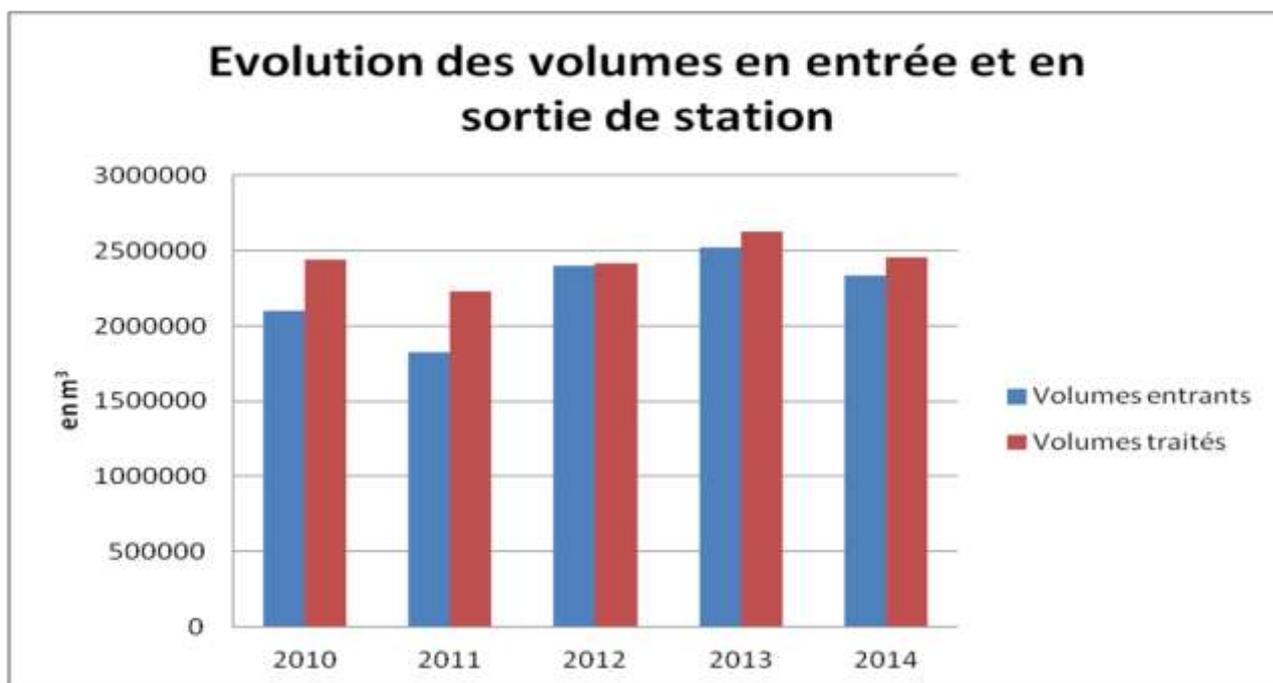
- Baisse du prix du traitement des eaux usées en janvier 2014 : 1,63 € TTC, contre 1,84 € TTC au 1^{er} janvier 2013.

Une baisse de 12% du prix du traitement des eaux usées a été appliquée entre janvier 2013 et janvier 2014.

INDICATEURS TECHNIQUES

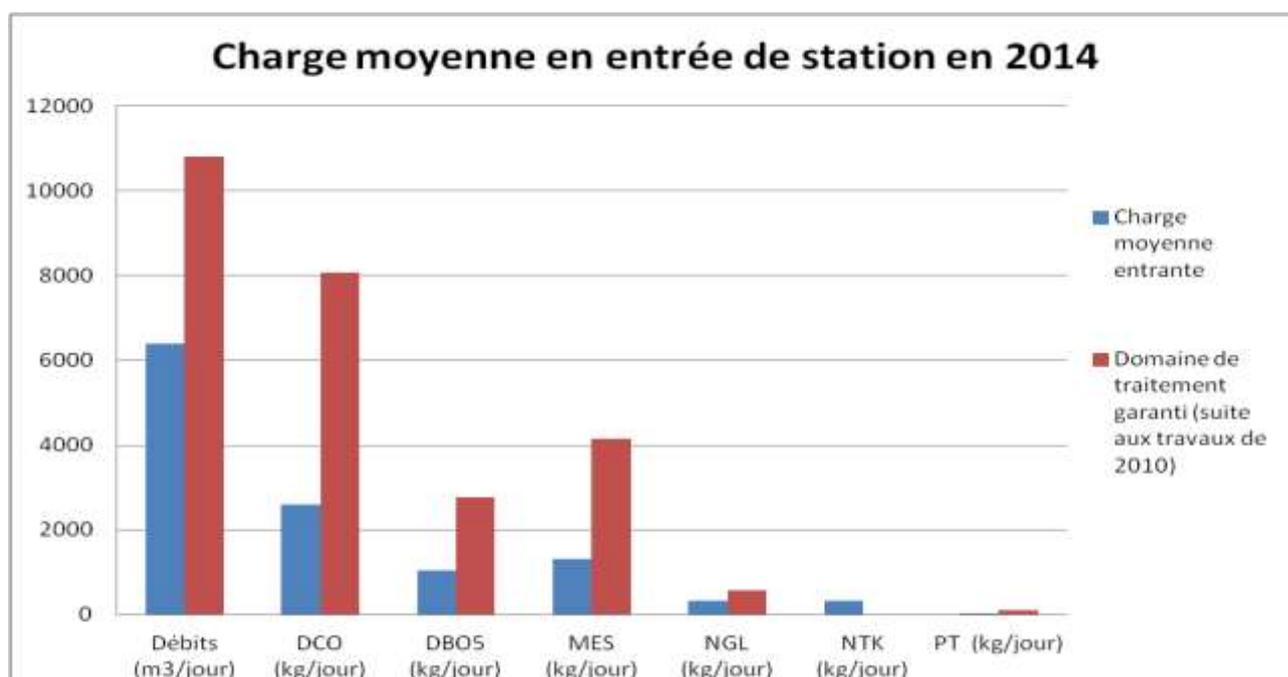
➤ EVOLUTION DES VOLUMES TRAITES :

- Baisse des volumes traités de 6.9 % par rapport à 2013 :



La différence entre les débits en entrée et en sortie est liée à un mauvais comptage du débitmètre en entrée (dû à une non-conformité du canal Venturi en entrée de station) et à l'arrivée en aval du débitmètre des eaux usées de Gazeran et du centre d'étude zootechnique

➤ LA POLLUTION RECUE SUR LA STATION



- Les charges moyennes en entrée de station sont dans le domaine de traitement garanti de la station défini en 2010.

RENDEMENTS EPURATOIRES

Le rendement épuratoire est l'indicateur représentatif de l'abattement de la charge polluante prise en charge en entrée de station d'épuration.

Prescriptions de rejets :

	DCO	DBO ₅	MES	NK	NGL	Pt
Flux max bilan (kg/j)	720,00	120,00	-	80,00	120,00	-
Concentration max bilan (mg/l)	90,00	15,00	-	10,00	15,00	2,00

Qualité des rejets en 2014 :

	DCO	DBO ₅	MES	NK	NGL	Pt
Charges moyennes en sortie (kg/j)	490	132	140	103	125	10
Rendement	81%	87%	89%	68%	61%	73%
Concentration moyenne en sortie (mg/l)	66	18	19	14	17	1

Les niveaux de rejet en DBO₅ et en azote ne sont pas conformes à l'arrêté du 11 janvier 1994, qui fixe les normes de rejet de la station de traitement des eaux usées de la Guéville. Le rendement épuratoire de la station sur l'ensemble des paramètres s'est globalement dégradé en 2014.

Définition des abréviations :

DCO : Demande chimique en oxygène. Paramètre de qualité permettant de mesurer la quantité de matière organique dans l'eau.

DBO₅ : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours. Paramètre de qualité permettant de mesurer la quantité de matière organique biodégradable contenue dans l'eau.

MES : Matières en suspension.

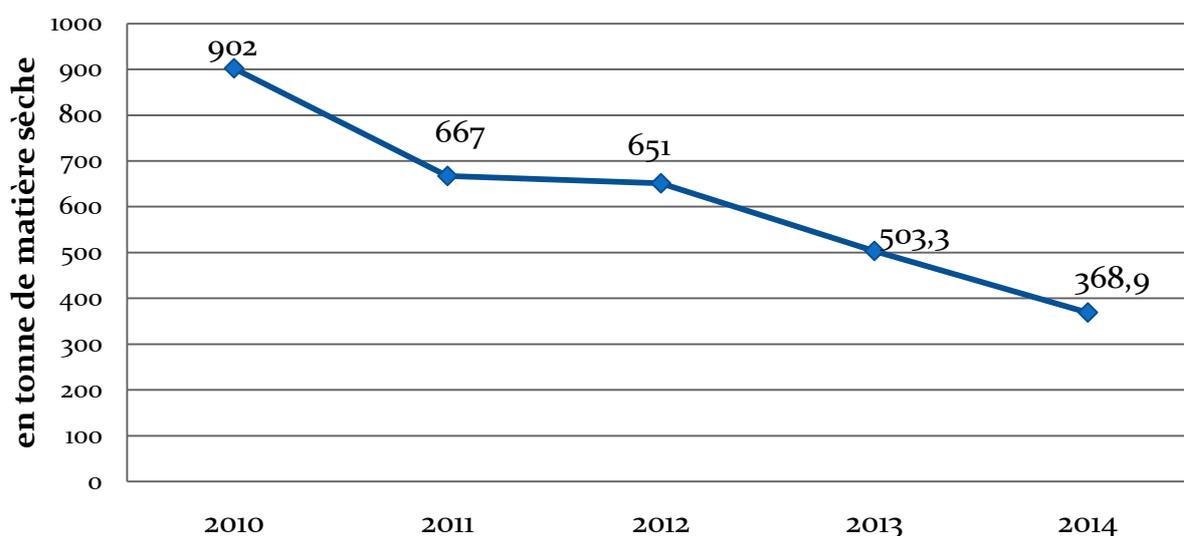
NK : Azote total Kjeldahl. Ce paramètre quantifie la fraction réduite de la pollution azotée (azote ammoniacale et azote organique).

NGL : Azote global. Ce paramètre quantifie la pollution azotée d'un effluent de l'azote Kjeldahl de l'azote oxydé).

Pt : Phosphore total.

PRODUCTION DE BOUES

Evolution de la production de boues



La quantité de boues issues des ouvrages d'épuration en 2014 est de **368,9 tonnes de matières sèches** (en diminution par rapport à 2013, de 26.71 %). La siccité des boues est de **31.24 %**.

Le taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation est de **100 %** dont 77 % ont été valorisées en filière compostage et 23 % en filière méthanisation.

PRODUCTION DE SOUS-PRODUITS DE TRAITEMENT

	Type d'évacuation	Unité	2011	2012	2013	2014
Refus de dégrillage	Centre de stockage de déchets	en tonne	49	47,9	49	63
Sables	Centre de stockage de déchets	en tonne	58	64	52	67
Graisses	En transit	en m ³	0	5,5	0	6,5

PRIX DU TRAITEMENT DES EAUX USEES

	1 ^{er} janvier 2013	1 ^{er} janvier 2014	Evolution
Part syndicale	1,72 €	1,48 €	-14 %
TVA (7 % en 2013, 10 % à partir du 01/01/2014 pour l'assainissement)	0,12 €	0,15 €	23 %
Prix total TTC	1,84 €	1,63 €	-12 %

La part syndicale du prix pour le traitement des eaux usées a diminuée de 12% au 1^{er} janvier 2014 par rapport au 1^{er} janvier 2013 et ce malgré une hausse de la TVA applicable au 1^{er} janvier 2014.

INVESTISSEMENTS PREVISIONNELS 2015

Une étude de diagnostic du fonctionnement de la station a été lancée fin 2014. Cette étude permettra de connaître les capacités globales de traitement sur la station, de réaliser une campagne de mesure des débits en entrée de station et de déterminer la capacité de traitement de chaque ouvrage présent sur la station en vue d'améliorer sa capacité de traitement.

En € HT	2015
Travaux Gestion temps de pluie – Frais d'étude	400 000 €
Assistance à Maitrise d'Ouvrage et Maitrise d'Oeuvre pour la mise en conformité de la station	1 000 000 €

La mise en conformité de la station nécessitera d'importants travaux. Dans un premier temps, des études en amont de la passation de marchés publics devront être réalisées. Dans un deuxième temps, une mission d'assistance à maitrise d'ouvrage sera lancée pour permettre la constitution des dossiers d'appels d'offre ainsi que la programmation des travaux à réaliser.

La séance est levée à 18h45.